

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 50 (1914)
Heft: 3

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

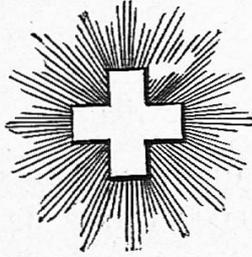
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L^{me} ANNÉE

N° 3.



LAUSANNE

17 Janvier 1914

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *Consultation pédagogique. — Lettre de Belgique. — Société pédagogique jurassienne. — Chronique scolaire : Vaud. Jura bernois. — Bibliographie. — PARTIE PRATIQUE : Leçons de choses. — Rédaction. — Dictées. — Comptabilité. — Cours complémentaires. — Sujets d'examen des brevets primaires supérieurs : Allemand.*

CONSULTATION PÉDAGOGIQUE

A l'occasion du 12 janvier.

Il y avait à Neuchâtel, au commencement du siècle passé, une société dite « Société du Jeudi », dans laquelle se discutaient toutes les questions intéressant la ville et le pays ; en particulier, celles qui avaient trait à la pédagogie et qui préoccupaient alors vivement les esprits. Cette société était en rapports suivis avec Pestalozzi, établi en ce temps-là à Yverdon et toujours disposé à donner, à qui lui en demandait, des conseils utiles sur l'éducation des enfants.

Les questions qui furent soumises par la « Société du Jeudi » à l'examen de l'illustre pédagogue, sont très intéressantes, d'abord parce qu'elles nous montrent les préoccupations du moment, toutes à l'honneur de nos pères, qui ne se croyaient pas, paraît-il, malgré les progrès réalisés, parvenus encore à la perfection ; ensuite parce qu'elles peuvent, plusieurs d'entre elles du moins, faire encore aujourd'hui le sujet de notre étude et de nos méditations. Voici, à titre de curiosité, une de ces questions portant sur différents points pour la plupart assez importants en matière éducative :

« Qu'y a-t-il à faire, » demandait-on, « pour l'éducation, dans une ville de près de 3000 habitants¹, chef-lieu d'un pays de 40 000 âmes² ? »

¹ Aujourd'hui plus de 23 000. — ² Aujourd'hui plus de 130 000.

a) où le magistrat met un grand soin à l'instruction et dépense annuellement près de 30 000 francs de France, sans compter ce qu'il en coûte aux particuliers¹; mais où l'on vise plutôt à l'aisance et aux richesses qu'aux études et à l'instruction ?

b) où il n'y a pas deux personnes instruites au fait de la littérature pédagogique ?

c) où les parents et l'administration encouragent de fait, au lieu de le réprimer, le penchant qu'ont naturellement les enfants à apprendre tout à la fois, à tout effleurer et à ne rien approfondir ?

d) où des enfants de cinq à six ans passent six heures par jour pendant un, deux et quelquefois trois ans à apprendre à lire² et à faire quelques mémorisations ?

e) où l'on applique la mémoire avant tout à des objets qui paraissent dépendre bien plutôt du sentiment et de l'intelligence, comme la religion, les premiers éléments de géographie³, etc. ?

f) où l'on fait encore des distinctions entre l'admission aux établissements d'éducation des enfants de la ville et celle des enfants étrangers ?

g) où malheureusement on pense bien plus aux maîtres qu'à leurs écoliers dans leur admission et dans leur démission ?

Nous regrettons de n'avoir pas, en même temps que la question posée à Pestalozzi, les réponses qu'il a données sur ces différents points, réponses orales sans doute, puisqu'elles ne sont pas consignées dans le protocole de la dite société. On allait volontiers, on le sait, consulter le grand maître au siège de son école, à Yverdon, et d'ailleurs lui venait, dit-on, assez souvent à Neuchâtel. Connaisant ses idées en pédagogie et sa manière de procéder dans la pratique de l'enseignement, on devine facilement les solutions qu'il a dû proposer, et ce n'est pas trop se hasarder sans doute que de conclure que, si à Neuchâtel on n'a pas tardé à entrer dans la voie des innovations pédagogiques, c'est, en partie du moins, au célèbre éducateur qu'on le doit.

A. GRANDJEAN.

¹ On payait alors un écolage.

² On n'employait que la méthode par épellation.

³ Nous avons eu entre les mains un manuel de géographie de cette époque; il est composé par demandes et réponses, comme les catéchismes d'alors.

LETTRE DE BELGIQUE

Les écoles du 4^{me} degré primaire, soit Enseignement primaire supérieur.

A l'heure où je vous écris, le gouvernement n'a pas encore voté le nouveau projet de loi scolaire, œuvre de M. Poulet, ministre des sciences et des arts, mais tout fait prévoir qu'il sera imposé au pays par le parti conservateur-catholique, malgré l'opposition considérable de la gauche libérale et socialiste et les éloquents discours de ses leaders.

Je n'ai pas l'intention de discuter ici le projet Poulet et de vous conduire sur le champ de bataille. Je ne fais que rappeler brièvement les principales dispositions de la loi qu'on étudie : *instruction obligatoire primaire* pour les enfants de 6 à 13 ans ; amélioration du traitement des instituteurs, augmentation des subsides aux écoles libres, catholiques, et enfin *création d'un quatrième degré primaire* à tendances professionnelles.

C'est de ce 4^{me} degré scolaire que je voudrais vous entretenir. Cette institution, qui va devenir officielle, était réclamée depuis longtemps par les industriels et les sociologues. Elle était inscrite au programme de l'opposition, avec l'obligation scolaire. Sur ce point donc, la loi Poulet donne satisfaction aux adversaires du gouvernement et surtout aux grandes communes des agglomérations industrielles wallonnes qui souffraient particulièrement du hiatus séparant l'école primaire à trois degrés des écoles professionnelles et industrielles, et qui essayaient tant bien que mal de remédier à cette fâcheuse situation.

J'ai eu la bonne fortune de voir fonctionner le 4^{me} degré primaire d'une commune importante du Hainaut et de profiter des aimables et claires explications de M. Jules Lemoine, directeur des Ecoles primaires de Marcinelle. J'ai tout lieu de croire qu'une rapide promenade dans un quatrième degré primaire belge intéressera le corps enseignant de la Suisse romande, et tout particulièrement les instituteurs qui dirigent les écoles primaires supérieures.

En Belgique, les jeunes gens de la classe ouvrière et de la petite bourgeoisie qui ne sont retardés d'aucune façon dans leurs études

primaires les terminent vers l'âge de douze ans, après avoir suivi, à partir de six ans, les trois degrés de ces études composés chacun de deux années. Pour ces jeunes gens, l'entrée des ateliers et des usines n'est pas autorisée. Par conséquent, ceux qui ne voulaient pas perdre complètement leur temps de douze à quatorze ans doublaient ou triplaient leur sixième année primaire. Inutile de dire les inconvénients de ce système.

Les communes les plus avancées du pays créèrent de leurs propres deniers des cours primaires supérieurs permettant aux bons élèves des écoles primaires de développer leur instruction. Plusieurs d'entre elles donnèrent à ces cours un caractère technique et scientifique assez accentué, préparant ainsi la jeunesse à l'apprentissage professionnel.

Depuis 1906, le 4^{me} degré primaire fonctionne normalement à Marcinelle. Son programme et ses méthodes sont basés sur d'intéressantes considérations de la psychologie moderne ; elles s'inspirent des méthodes suédoises d'éducation manuelle et des indications fournies par un maître en matière d'éducation technique et professionnelle, M. O. Buyse, recteur de l'Université du travail à Charleroi, qui s'est inspiré lui-même des méthodes américaines de travaux manuels. Une déclaration de M. Pouillet établit que le gouvernement se rallie à la manière de voir de M. Buyse tendant à ne pas confondre le 4^{me} degré avec l'enseignement purement professionnel. On peut donc considérer à plus d'un titre l'Ecole du 4^{me} degré créée par M. Lemoine comme une sorte de prototype de celles que la loi Pouillet veut répandre dans toutes les régions industrielles du pays.

Le 4^{me} degré met à l'avant-plan les activités physiques et manuelles et se donne comme tâche essentielle d'aider l'enfant — et ceux qui ont à le diriger — à déterminer clairement quelles sont ses aptitudes et vers quelles occupations il doit se diriger. Pour mettre ces aptitudes en relief, le 4^{me} degré enseigne les branches principales des écoles primaires et des écoles moyennes, mais *avec des méthodes nouvelles*, qui font surtout appel aux activités physiques et manuelles des enfants, qui développent les sens et en particulier le sens musculaire, dont l'importance est

considérable, pour éduquer intégralement un futur ouvrier. Les élèves sont donc initiés *aux* métiers, aux professions, mais n'apprennent pas *un* métier particulier, et ne se spécialisent pas, au 4^{me} degré primaire, en vue de ce métier-là. Au lendemain du 4^{me} degré, connaissant leurs aptitudes propres, ils pourront et devront se spécialiser. Les écoles ne sont donc pas des écoles professionnelles au sens précis du terme, mais elles sont à tendances professionnelles et destinées avant tout à des élèves qui embrasseront un métier manuel.

(A suivre.)

L.-S. P.

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE JURASSIENNE

A la demande qui nous en est faite, nous reproduisons la circulaire suivante qui intéressera d'autres sections que la société pédagogique jurassienne.

Le Comité central aux Comités de sections,

Dans son assemblée générale du 17 août 1912 à Neuveville, notre société a chargé la section de Bienne de la direction des affaires pendant la période triennale 1913 à 1915 et de l'organisation du prochain congrès jurassien, qui aura lieu en 1915.

I. L'ancien comité central nous a remis ses pouvoirs le 20 février écoulé et nous a fait remarquer que nos archives sont malheureusement incomplètes : il n'a pas été possible, en effet, malgré d'actives recherches, de retrouver le registre des protocoles de 1878 à 1892. Le comité directeur de la Société pédagogique romande nous ayant demandé de lui fournir, en vue du congrès romand de 1914 et de l'exposition nationale, un historique de notre section jurassienne, nous nous sommes trouvés bien embarrassés ; les lacunes ont été comblées pour le mieux grâce à quelques renseignements puisés dans la collection de *l'Éducateur*. Si cependant les comités de sections voulaient bien unir leurs efforts aux nôtres et continuer ou recommencer les recherches, nous leur en serions très reconnaissants. La prochaine réunion de la S. P. J. coïncidant avec le 50^{me} anniversaire de sa fondation, nous voudrions pouvoir reconstituer, pour cette date, l'histoire aussi complète que possible de notre belle association ; le protocole « introuvable » nous rendrait, à cet effet, de précieux services.

II. Le comité directeur de la Société pédagogique romande a entrepris l'étude de l'importante question de la *responsabilité civile du corps enseignant en cas d'accidents* survenus pendant la classe, les récréations, les courses scolaires, etc. Il a chargé un avocat de l'étude juridique du problème, et il désire connaître, d'une manière précise les cas où des instituteurs ou institutrices auraient eu à payer des indemnités ou à souffrir d'une façon ou de l'autre ensuite d'accidents arrivés dans les circonstances indiquées plus haut. Si vous connaissez de ces cas, vous voudrez bien inviter les intéressés à nous renseigner le plus promptement possible.

III. Suivant décision de l'assemblée de Neuveville, il ne sera plus mis à l'étude, pour nos futurs congrès jurassiens, qu'une seule question d'une portée générale. Dans leur réunion du 27 septembre écoulé avec le comité central, Messieurs les délégués des sections ont porté leur choix sur *l'enseignement du dessin*. Chargé de trouver un rapporteur général, le comité central a eu la bonne fortune d'en découvrir deux dans la phalange active des jeunes: *MM. Reusser et Villeneuve*, maîtres secondaires à Tavannes, qui ont accepté avec une amabilité charmante de se mettre au service de leurs collègues du Jura.

Vous voudrez donc bien, Mesdames et Messieurs, désigner, dans chacune de vos sections, un rapporteur sur la question ainsi posée :

Le dessin à l'école.

1. Importance et utilité du dessin : a) comme moyen d'enseignement ; b) pour la vie.

2. L'enseignement actuel du dessin : a) dans le Jura ; b) ailleurs.

3. Tendances nouvelles : a) degré inférieur ; b) degré moyen ; c) degré supérieur ; d) à l'école secondaire ; e) à l'école professionnelle.

Les travaux et conclusions des rapporteurs régionaux devront être envoyés jusqu'au 31 décembre 1914, à *M. Albert Baumgartner*, président de la *S. P. J.* qui les passera à *MM. les rapporteurs généraux*.

MM. Reusser et Villeneuve désirant se mettre en relations le plus tôt possible avec les rapporteurs des sections, *MM. les présidents* sont priés de nous communiquer l'adresse des personnes chargées d'étudier la question dans leur district.

IV. Un simple coup d'œil jeté dans les comptes de la société nous donne l'impression que la plupart des sociétaires ne connaissent pas nos statuts¹. Aussi le comité central a-t-il décidé de les faire imprimer et de les envoyer, en nombre suffisant, aux comités de sections avec prière de les distribuer à leurs membres, tout en les rendant attentifs aux dispositions de *l'art. 10*.

L'empressement que les sections jurassiennes du *B. L. V.* ont mis à voter l'entrée en masse dans l'Association des instituteurs de la Suisse allemande nous porte à croire que l'esprit de solidarité est encore vivant dans les rangs du corps enseignant jurassien et que celui-ci continuera à faire son devoir à l'égard de la Société pédagogique de la Suisse romande.

Le Président,
ALBERT BAUMGARTNER.

Le Secrétaire,
A. MATHEY.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — **Poliez-le-Grand.** — Les collègues des environs qui désireraient utiliser les séries diapositives sur Zermatt, le Caucase, la Corse et la Méditerranée peuvent, avec l'autorisation du Directeur du Musée pédagogique, les prendre à Poliez-le-Grand à partir du 15 et jusqu'au 20 janvier inclusivement.

L. B.

¹ Ces statuts seront reproduits dans un prochain n° de *l'Éducateur*.

**** Un cinquantenaire.** — M. Emile Pahud, instituteur à Ste-Croix, vient de fêter sa cinquantième année d'enseignement. C'est une date qui ne pouvait passer inaperçue et qu'il n'était point banal de célébrer, vu sa rareté. Aussi M. Pahud a-t-il été, à juste titre, dignement fêté, et cela nous réjouit, car cela prouve que les démocraties ne sont pas toujours ingrates. Nous ne parlerons point ici de tout ce qui a été dit au jubilaire, ni de tous les témoignages d'estime et d'affection qu'il a reçus. Nous nous bornerons à féliciter à nouveau M. Pahud pour la brillante carrière accomplie et à lui dire toute notre admiration pour le dévouement qu'il a apporté dans l'accomplissement quotidien de sa tâche. Pour nous qui sommes à l'aurore et qui connaissons toutes les vicissitudes de la tâche d'éducateur, nous nous représentons aisément tout ce qu'il a fallu de cœur, de courage et de persévérance pour rester si longtemps fidèle au poste. Aussi nous ne pouvons qu'admirer un si vaillant serviteur qui fait honneur au corps enseignant primaire vaudois.

A. D.

**** Bonne entente.** — On nous prie de bien vouloir insérer le communiqué suivant :

Il y a quelques semaines, les autorités de Nyon réunissaient à Gex, dans un aimable banquet, les membres du corps enseignant primaire nyonnais. A leur tour, l'autre jour, à l'occasion des augmentations de traitements, les instituteurs et institutrices de Nyon ont convié à un thé Municipalité et Commission scolaire. On passa ensemble une belle soirée au milieu des chants, des productions diverses et des discours qui soulignèrent la bonne entente qui règne entre autorités et maîtres primaires. Ces manifestations de cordialité réciproque ont fait à tous le plus grand plaisir.

A. D.

**** Antialcoolisme.** — Grâce à l'initiative du Comité de la ligue des femmes abstinentes — groupe de Vevey — un concours de rédaction a été organisé dans les premières classes de Vevey. Pour les jeunes filles, le sujet était le suivant : L'alcoolisme, son influence sur la santé de la famille ; ce que peut une femme pour lutter contre le fléau ; pour les garçons : Les boissons alcooliques, leurs effets sur la santé, le travail et le gain ; comment devient-on alcoolique et comment lutter contre le fléau ? Les travaux des uns et des autres ont été intéressants et ont prouvé que l'enseignement antialcoolique avait été donné d'une façon judicieuse et bien comprise. Quinze prix et trois accessits ont été distribués au cours d'une cérémonie organisée à cet effet. Nous ne saurions que féliciter chaudement la ligue des femmes abstinentes pour cette intéressante initiative et lui souhaiter de rencontrer partout de l'appui et des encouragements.

A. D.

JURA BERNOIS. — Colonies de vacances de Delémont. — Le comité a pu envoyer, en 1913, vingt-quatre enfants en villégiature à Montfaucon. Une élève a été, pendant quatre semaines, aux bains de mer, dans le midi de la France. Les dépenses se sont élevées à 1556 fr. 55 et les recettes à 1924 fr. 80, dont 344 fr. 60 provenant de l'œuvre *Pro Juventute*.

En comparaison de la subvention communale de 400 francs, le subside de la Direction des affaires sanitaires du canton de Berne, soit 40 francs, est absolument dérisoire.

Si les recettes étaient plus abondantes, il y aurait lieu de prévoir l'achat d'un immeuble qui pourrait servir également de séjour aux convalescents adultes en dehors de la période des vacances scolaires.

H. GOBAT.

BIBLIOGRAPHIE

L'écriture droite, méthode nouvelle, par M. G. Bourgougnon, directeur d'école, six cahiers. Paris, Edouard Cornély & Cie, éditeurs, 101, rue de Vaugirard.

Les six cahiers de M. Bourgougnon portent en épigraphe la formule de Georges Sand : *Cahier droit, écriture droite, corps droit* et les conseils du docteur Javal : « L'écriture droite, sur cahier droit, est pour les écoliers le préservatif absolu de la scoliose, et elle diminue notablement le nombre des myopes. »

L'instituteur, partisan de l'écriture droite, est souvent embarrassé dans le choix d'un cours pratique et bien gradué. A notre avis, on peut recommander les six cahiers de M. Bourgougnon qui apprendront au commençant à écrire, dès l'abord, d'une manière très lisible et qui conduiront l'élève à une écriture d'un air très agréable.

H. GOBAT.

Rechtschreibbüchlein für schweizerische Volksschulen, von Kurt Fels. Heft 1 (Unterstufe) und 2 (Oberstufe). Bern, Bächli u. Cie.

Dans ces deux opuscules de 24 et 36 pages, au prix modique de 30 et 45 centimes, l'auteur offre aux élèves de l'école populaire les règles principales d'orthographe de séparation des syllabes et de ponctuation, ainsi qu'une liste judicieusement choisie des mots qui forment le vocabulaire des élèves des classes primaires. Il a nettement séparé le vocabulaire du degré inférieur de celui des classes supérieures. Ainsi, le modeste ouvrage est appelé à rendre de précieux services.

Englischer Anschauungsunterricht nach Gegenständen, von Bernhard Feichmann, Erfurt. 1 M 60.

Dans cet ouvrage, destiné, me semble-t-il, avant tout à l'enseignement privé, l'auteur, qui a une expérience de plus de 20 ans, se place exclusivement au point de vue pratique, en s'adressant à l'oreille des élèves. Ceux-ci doivent parler et toujours parler, répétant d'abord les courtes phrases du maître pour en former eux-mêmes plus tard. Le petit ouvrage contient une série de 50 objets sur lesquels roule la conversation. Les questions sont bien choisies, variées, exprimées dans un anglais très correct. Le genre des réponses exigées est indiqué par des signes conventionnels. Le tout fait l'impression d'être très pratique et permet aux personnes qui se servent de l'ouvrage d'acquérir rapidement les mots et les phrases les plus usuels pour être à même de soutenir une conversation.

Y.

PARTIE PRATIQUE

LEÇONS DE CHOSES

Ma table de classe.

Notre classe est meublée d'un pupitre et de vingt tables. J'occupe la troisième table de la première rangée, celle qui longe la paroi ouest de la salle d'école. Je partage cette table avec mon camarade Paul, qui est très gentil pour moi.

J'ai mesuré une fois ma table. Elle a un mètre deux décimètres de longueur et huitante centimètres de hauteur. Ce meuble est composé de plusieurs parties qui sont : le plateau, le châssis, la tablette, le siège et les montants ; ces parties, toutes en bois, sont reliées par des clous et des vis en fer.

La partie supérieure de ma table est percée d'un trou sphérique destiné à mon encrier ; il y a aussi une rainure qui retient mes plumes et mes crayons. Sur la tablette, je range avec soin mes livres et mes cahiers. Toutes les tables de la classe sont pareilles à la mienne. Elles ont été confectionnées par le menuisier de notre village, qui les a vernies en gris et en noir.

J'aime ma jolie table d'école. J'y demeure bien sage durant les leçons. Je soigne ma table et je n'y fais jamais de taches ni d'entailles.

Le pupitre de la classe.

La place de notre maîtresse est au pupitre. Ce meuble est adossé à la paroi nord de la classe ; il fait face aux deux (ou trois) rangées de tables destinées aux élèves.

J'ai aussi mesuré le pupitre. Il a un mètre quinze centimètres de hauteur et exactement un mètre de largeur. Ce meuble est formé d'une sorte de grand coffre supporté par deux montants ; un siège est placé en arrière du pupitre ; un escalier de deux marches et un plancher de bois complètent cet objet. La partie supérieure du pupitre est ornée d'un rebord découpé en forme de feuillage. La porte du coffre est en plan incliné ; elle s'adapte au moyen de charnières et se clôt par une serrure.

Le pupitre, comme les tables de la classe, a été fait par le menuisier, qui l'a peint aussi en gris et en noir. Les charnières, la serrure, la clé ont été façonnées avec du fer par le serrurier.

Notre maîtresse place dans son pupitre le registre de classe et tous les livres dont elle a besoin pour son enseignement.

La fontaine du collège.

Au centre de la cour du collège se trouve une jolie fontaine. Elle est ombragée par un grand marronnier touffu qui, du printemps jusqu'à l'automne, donne aux écoliers la fraîcheur et la beauté de son feuillage.

La fontaine se compose de trois parties : le pilier, le goulot et les bassins. Le pilier et les deux bassins ont été taillés dans de grands blocs de pierre bleue très dure ; le goulot, sorte de tuyau aplati à son extrémité, est fait de métal.

L'eau de la fontaine provient d'une source placée au pied de la colline, à l'est du village. Cette eau est recueillie dans un réservoir et conduite à l'aide de tuyaux jusqu'au goulot de la fontaine, d'où elle s'échappe avec rapidité ; elle

passé successivement dans les deux bassins et s'écoule dans le sol par un trou percé au fond du deuxième bassin.

La bonne eau fraîche de la fontaine nous désaltère en été. C'est à la fontaine aussi que nous lavons nos mains souillées par la poussière ou par les taches d'encre. Grâce à elle, la classe est maintenue dans un état de grande propreté.

Gentille fontaine de mon école, j'aime beaucoup entendre ta monotone chanson !

Dictées.

I. Ma table est un meuble de la classe. Elle est faite de bois par le menuisier. Les parties de ma table sont : le plateau, le châssis, la tablette, les montants et le siège. Toutes ces parties sont reliées par des clous et des vis en fer.

II. La maîtresse s'assied au pupitre. Ce meuble est formé d'un coffre, de deux montants, d'un plancher, d'un escalier et d'un siège. Le coffre du pupitre contient le registre de classe et différents livres. Le pupitre de notre classe est verni en gris et en noir.

III. Au centre de la cour de notre école se trouve une fontaine. Elle a un pilier, deux bassins de pierre et un goulot de métal. L'eau de cette fontaine est pure, limpide et rafraîchissante. Cette eau provient d'une source située au pied de la colline.

C. ALLAZ-ALLAZ.

RÉDACTION OU DICTÉE

Degré supérieur.

L'incendie.

Il y avait eu un grand cri dans la nuit : « Au feu, au feu. » Puis, pendant quelques minutes seulement, un effrayant silence. A demi vêtus, les villageois quittaient leurs demeures. Un crépitement sinistre de planches qui se consomment, un affreux bruit de bois qui se tord dans les flammes, des éclats de tuiles brisées par leur chute, un fracas de poutres qui se détachent, tout ce tableau lugubre surgit dans la paisible obscurité de la nuit.

L'un après l'autre, courant l'œil hagard, comme dans un songe terrible, les pompiers arrivent. Les enfants, les femmes les suivent en criant, en pleurant, en se tenant la tête. Que faire ? Tout est inutile, hélas ! Le bâtiment est la proie des flammes. Des meubles tombent par les fenêtres, des cris, des juréments, des gémissements se mêlent, se confondent avec les sons clairs du cornet des pompiers.

Maintenant il est impossible de rester dans le brasier. Les sauveteurs, inondés de sueur, sont obligés d'abandonner la tâche. Bientôt, la grande et belle ferme n'est plus qu'un méconnaissable monceau de cendres, de pierres noircies, de tuiles brisées, de poutres à demi consumées, qu'entourent quatre murailles immenses, sinistres à la clarté blafarde de la lune. Les flammes, moins intenses, plus pâles, bleuâtres, font des ombres fantastiques, effrayantes sur ces tristes murs dénudés. Elles dansent et folâtent, comme des fantômes nocturnes, puis pâlissent et meurent. Les cendres brûlantes fument encore longtemps. Le bruit de ces scories qui s'éteignent, lentement, inondées par l'eau, est comme un chant de tristesse qui pleure dans les lointains.

GEORGES GRUFFEL.

VOCABULAIRE : effrayant, crépitement, affreux, éclat, fracas, lugubre, obscurité, hagard, gémissement, tâche, méconnaissable, monceau, blafard, fantastique, folâtrer, fantôme, nocturne, scorie, lointain.

ETYMOLOGIE : *effrayant*, de effrayer (vieux français effroyer qui a donné effroi), qui effraye, qui cause de la frayeur. — *Affreux*, d'affre, sentiment d'angoisse; ce mot ne s'emploie plus qu'au pluriel dans l'expression : les affres de la mort. — *Fracas*, de l'italien fracasso, même origine latine que fracture. — *Monceau*, latin monticellus, petit mont; amas en forme de petit mont. — *Fantastique*, de fantaisie, du grec phantasia, imagination; chimérique, produit de l'imagination. — *Fantôme*, grec phantasma, apparition; spectre. — *Scorie*, grec skôria, déchet.

FAMILLES DE MOTS : *effrayant*, effroi, effrayer, frayeur, effroyable, effraie. — *Méconnaissable*, connaître, méconnaître, reconnaître, reconnaissance, connaissance, connaisseur, connaissable, méconnaissable, reconnaissable, connu. — *Fantastique*, fantaisie, fantaisiste, fantasmagorie, fantasmogorique, fantasque, fantoche. G. G.

DICTÉES HISTORIQUES ET MORALES

(d'après A. Daguët)

Degré supérieur

Fraternité.

Le jour même de leur arrivée au camp, en abordant aux avant-postes, les médiateurs étrangers de Constance et de Strasbourg s'attendaient à trouver l'image de la méfiance et de la haine qui armaient l'un contre l'autre les deux partis de la Confédération. Quelle fut leur surprise de voir les soldats des deux camps plaisantant ensemble et mangeant à la même gamelle! Frappé de ce spectacle, le député de Strasbourg, Jacques Stourm, ne put s'empêcher de dire : Vous autres Suisses, vous êtes de curieuses gens! Vous avez beau être désunis par les plus grandes dissensions, rien ne peut détruire votre vieille amitié confédérale.

Remarque : Cet épisode fait partie de la première de nos guerres religieuses; c'était au moment où le landamman de Glaris, Verner Vebli, venait de faire signer le « Landfrieden » entre les deux partis en armes (juin 1529).

Vocabulaire : avant-poste, médiateur, méfiance, plaisanter, gamelle, désunir, dissension. — *Image* et *imiter*, ainsi que leurs dérivés, n'ont qu'un *m*. — *Gens* veut au féminin les adjectifs qui le précèdent; on dit : les *bonnes gens*, les *vieilles gens*, etc. — *Méfiance*, *défiance*, composés de l'ancien mot *fiance*; contraire : *confiance*.

Rédaction : Racontez comment deux de vos camarades se sont réconciliés.

Liberté.

« Vous êtes libres, hommes de Glaris, s'écriait le général Steinmüller, mais vous ne l'êtes pas à la façon des bêtes fauves qui errent dans les forêts. Vous obéissez aux lois qu'ont dictées la raison et la justice, aux lois que vous vous êtes données à la majorité des suffrages. Or, quand vous imposez silence aux autres, quand vous étouffez les opinions contraires, que vous éclatez en transports contre un magistrat qui prononce au plus près de sa conscience et non

selon votre fantaisie, est-ce là de la liberté? — Non, c'est de l'oppression, c'est la ruine de notre Constitution républicaine.

Vraiment, le peuple est comme un prince imbécile qui ne sait pas distinguer ses vrais amis des égoïstes qui le flattent et usurpent le nom d'amis. Votre conduite n'est pas faite pour encourager qui que ce soit à se consacrer au service de la patrie!

Remarque: Steinmüller était le pasteur de Matt; il vivait dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. Ces paroles pleines de verve lui furent dictées par les menées de quelques démagogues qui cherchaient à égarer le peuple.

Vocabulaire: fauve, errer, suffrage, conscience, fantaisie, oppression, imbécile, usurper. — *Errer* a pour dérivés: *errant, errata, erratique, erratum, erre, errements, erreur, erroné.*

Former un adjectif de chacun des noms suivants: *façon, bête, forêt, loi, raison, justice, majorité, suffrage, silence, opinion, transport, conscience, ruine, constitution, peuple, prince, ami, patrie.*

Rédaction: Ecrivez à un ami ce que vous pensez de la liberté.

Ecoles secondaires

Indépendance helvétique.

La reconnaissance de l'indépendance helvétique est l'acte le plus mémorable et le plus méritoire de la politique suisse au dix-septième siècle. Elle mit le sceau de la légalité aux libertés acquises par nos ancêtres à la pointe de leurs épées et de leurs hallebardes. Elle assura au corps helvétique, c'est-à-dire aux treize cantons et à leurs alliés, une position nette, franche et honorable parmi tous les Etats européens. Cette reconnaissance fut en partie l'œuvre du bourgmestre, Jean-Rodolphe Wettstein, dont elle immortalisa le nom à l'égal des capitaines et des hommes d'Etat les plus utiles à la nation.

Wettstein passa deux ans à Münster, en Westphalie, où délibéraient les ambassadeurs des têtes couronnées de l'Europe. Là, isolé, sans faste, plein de modestie et de dignité en même temps, il enseigna la manière dont le représentant d'un petit Etat peut se faire écouter et respecter des grands. Les princes d'Allemagne ne pouvaient se défaire de l'idée que la Suisse et Bâle, en particulier, étaient une province de l'Empire; ils offrirent à Wettstein de libérer cette ville à prix d'argent:

« Bâle, répond le magistrat républicain, demande non un affranchissement, mais la reconnaissance de son droit souverain! »

A la fin, gagnés par l'ascendant de cet homme à la fois si ferme et si respectueux, les ministres de l'Empire firent consentir l'Empereur aux articles 6 et 66 des deux traités de Westphalie, stipulant la pleine autonomie et indépendance de la nation suisse.

Remarque: Le congrès de Münster termina la guerre de trente ans (1618 à 1648). Wettstein y fut vaillamment secondé, dans ses revendications, par le représentant de la France, le prince de Neuchâtel, Henri II de Longueville.

Vocabulaire: mémorable, méritoire, sceau, légalité, immortaliser, ambassadeur, faste, libérer, affranchissement, ascendant, stipuler, autonomie, indépendance.

Indiquez le sens de chacun de ces mots, et faites-les entrer dans une phrase de votre choix.

Redaction : Dites comment la Suisse a conquis son droit à l'indépendance.

A. GRANDJEAN.

COMPTABILITÉ.

Notes explicatives : Clôture de 45 m. de long et 1 m. de hauteur, en bois de châtaignier, posée avec des pieux en fer sur un mur en béton. Du côté nord, elle se continue par un petit mur en plots de ciment, long de 5 m. et haut de 1,20 m. De plus, deux entrées ont nécessité la construction de 4 piliers. (Prendre dans la solution la donnée à dicter aux élèves.)

Prix de revient d'une clôture de jardin.

	F. C.
<i>1. Préparatifs.</i>	
Creusage des fondements : long. 50 m., larg. 30 cm., prof. 50 cm., 2 journ. à fr. 4	8 —
<i>2. Maçonnerie.</i>	
<i>Fournitures</i> : Ciment lent, 9 sacs à fr. 3.40	30 60
Chaux lourde, 26 sacs à fr. 2.—	52 —
* Petit gravier, 7 m ³ à fr. 10.—, transport compris	70 —
Grosses pierres, 2 m ³ à fr. 8.—, » »	16 —
Sable, 1½ m ³ à fr. 7.—, » »	10 50
365 plots en ciment à fr. 15.— le cent	54 75
Transport du ciment et des plots, 4 voyages à fr. 2.50.	10 —
<i>Travail</i> : 229 heures à fr. 0.55 l'heure	125 95
<i>3. Ferronnerie.</i>	
<i>Fourniture et pose</i> : 28 potelets en fer T, percés de 3 trous, mesurant chacun 1,20 de haut., poids total 95 kg. à 40 c. le kg.	38 —
Ferrure des deux portails, gonds, éparres, boulons, loquets à poignées, l'un à fr. 5.20, l'autre à fr. 6.50	11 70
<i>4. Clôture et portails.</i>	
Clôture, 45 m. à fr. 1.30 le m.	58 50
Transport de la dite	5 50
Deux portails, l'un à fr. 9., l'autre à fr. 12	21 —
Fil-de-fer pour ligatures	0 90
Pose, 2 journées à fr. 5.	10 —
<i>5. Peinture.</i>	
25 kg. vernis vert à l'huile à fr. 1.50 le kg.	37 50
3 l. huile de lin à fr. 1 30 le l.	3 90
2 pinceaux ordinaires à 60 c. pièce	1 20
<i>6. Mise en ordre.</i>	
du jardin et des abords, fossés, etc., 1 journée à fr. 4	4 —
Prix de revient fr. <u>570 —</u>	
H. P.	

COURS COMPLÉMENTAIRES

8^{me} semaine. — Mercredi.

GÉOGRAPHIE : *Canton du Tessin* : Situation particulière qu'il partage avec quelques vallées des Grisons. Le *Cenere* divise le pays en deux parties inégales et d'aspect bien différent : le *Sopra-Cenere* et le *Sotto-Cenere*. Montagnes : le massif du *St-Gothard*, les *Alpes grisonnes* à l'est, les *Alpes lépontines* à l'ouest et au centre. Sommets principaux : l'Adula, le Basodino, le Campo Tencia ; cols : le St-Gothard, le Lukmanier, la Greina, les Nufenen. Dans le *Sotto-Cenere*, le Salvatore et le Monte Generoso dominant le joli lac de Lugano. Vallées et cours d'eau : la Reuss est le seul cours d'eau qui rattache le canton du Tessin au bassin du Rhin. Le *Tessin* et les vallées qu'il arrose ; ses affluents ; le lac *Majeur* ; la *Maggia* et la *Verzasca*. Le lac de *Lugano* et la *Tresa*.

Localités et population d'après le *Jeune Citoyen*.

HISTOIRE : Le *Sonderbund*. La suppression des couvents en Argovie fut le prélude de la dernière guerre civile entre les Confédérés. Les cantons catholiques fondèrent une ligue occulte dont Lucerne devint en quelque sorte le Vorort. Ce canton important ayant appelé les Jésuites pour leur confier l'enseignement public, tout ce qui n'était pas clérical sentit que le fossé allait se creuser toujours plus profondément entre les deux Suisses. Le mécontentement se manifesta par les deux expéditions des *corps-francs*, par la révolution vaudoise de 1845 et par celle de James Fazy à Genève. L'heure avait sonné d'en venir aux moyens extrêmes pour sauver la Suisse.

Raconter la guerre elle-même, puis, après avoir rappelé la fondation de la deuxième République française, terminer en parlant de l'émancipation de Neuchâtel (1^{er} mars 1848).

RÉDACTION : *Solidarité campagnarde*. — *La mort du vieil arbre*. (Canevas page 134 du *Jeune Citoyen*.) — *Histoire d'une montre, d'une lime, etc.*

BIOGRAPHIE : *Le général Dufour*. Né à Genève en 1787, G.-H. Dufour fit ses premières études dans sa ville natale. Devenu citoyen français par l'annexion de sa patrie, il suivit les cours de l'École polytechnique de Paris, d'où il sortit avec le numéro 5 et le grade d'officier du génie. Il servit d'abord à Metz, puis à Corfou, où il échappa comme par miracle aux balles anglaises.

Après la chute de Napoléon, le jeune officier fut appelé à opter entre la France et Genève ; malgré les honneurs auxquels il pouvait prétendre de l'autre côté de la frontière, son cœur lui commanda de rester suisse. Notre pays, d'ailleurs, avait grand besoin de son génie et de ses lumières. Dufour fut le créateur de l'école militaire de Thoune, le commandant en chef du premier rassemblement de troupes avec toutes les armes réunies. Chef d'état-major dès 1831, il entreprit l'œuvre qui porte encore son nom, la carte de la Suisse à grande échelle, dont l'exécution ne lui coûta pas moins de 32 années de travail assidu.

Mais c'est dans la guerre du *Sonderbund* que Dufour rendit les plus grands services. Chez lui, le cœur était aussi grand que l'intelligence et son ordre du jour aux troupes fédérales le dépeint tout entier : « Souvenez-vous que vous allez combattre contre des Confédérés ! » Faire le moins de mal possible, ne

pas semer la haine chez les vaincus, tel fut son but; l'histoire de la Suisse nouvelle atteste hautement qu'il a réussi. Si la victoire qu'il remporta est moins célèbre que celle d'Austerlitz, le vainqueur du Sonderbund peut être considéré à bon droit comme le modèle du général humanitaire, comme un génie harmonieux et complet.

Trois fois encore il revêtit sa charge de général en chef de l'armée fédérale, mais sans avoir à combattre. Sa mort, survenue le 14 juillet 1875, fut un deuil national pour la Suisse entière.

INSTRUCTION CIVIQUE : Le *Grand Conseil* vaudois et ses attributions.

ARITHMÉTIQUE : 1^{re} div. : *Recherche du capital et du temps*. Calcul oral : nos 856 et suivants. — 2^{me} div. : Problèmes écrits sur les mesures de longueur.

Samedi.

ARITHMÉTIQUE : 1^{re} div. : Suite de la leçon de mercredi. Problèmes écrits, nos 789 et suivants. — 2^{me} div. : *Mesures de surfaces*. Calcul oral : nos 406 et suivants.

HISTOIRE ET INSTRUCTION CIVIQUE : Compte rendu.

RÉDACTION : Mise au net et critique.

GÉOGRAPHIE : *Canton du Valais* (même plan que pour Tessin).

LECTURE : *Jeune Citoyen* : n° 3, page 25; pages 66 et 67.

E^t. VISINAND.

Diplôme spécial pour l'enseignement dans les classes primaires supérieures du canton de Vaud. (Suite)

(Les sujets de Littérature, Pédagogie, Sciences et Mathématiques ont paru dans l'*Educateur* en novembre et décembre 1913).

ALLEMAND

1907. — THÈME : L'âne et ses trois maîtres.

Un pauvre paysan allait mourir; trois fils se trouvaient à son lit de mort. Hélas! mes pauvres enfants, dit-il, en soupirant, je ne vous laisse pas d'autre héritage que mon âne; qu'il soit votre propriété commune et qu'il serve, aujourd'hui cetui-ci, et demain celui-là. Celui d'entre vous qui s'en sert lui donnera la nourriture. Le père mourut. Il va sans dire que c'est à l'aîné que l'âne revient en premier lieu. Il le fait travailler du matin au soir et le régale de coups plus que de nourriture. Mon frère, se dit-il, le nourrira demain: l'âne se passera de manger aujourd'hui. Le lendemain, le second va prendre le baudet harassé et le surcharge de sacs. Ah! lui cria-t-il, tu t'es engraisé chez mon frère, eh bien! le bâton saura te réveiller; l'âne, la gorge sèche et le ventre vide, se traîne à peine à l'écurie. Chez le troisième, la pâture ne fut pas plus grasse et le travail pas moindre. L'âne succombe de faiblesse sans plus se relever. Les frères se partagèrent sa peau.

1908. — THÈME : Un négociant, parti pour des pays lointains, réussit à y amasser une jolie fortune. Un jour, il revint dans sa patrie. A peine arrivé, il s'informa de ses proches, et apprit qu'ils se trouvaient à un souper dans une villa aux environs de la ville. Plein d'impatience de revoir ses cousins et cousines, il

s'y rendit sans prendre le temps de changer de costume. Il ne portait que ses habits usés du voyage. Les convives, le voyant entrer, n'eurent pas l'air réjoui, car ils crurent qu'il revenait pauvre. Un nègre, que le négociant avait amené avec lui, s'indigna de la froideur de cet accueil et dit à son maître : « C'est bien mal de la part de ces gens de ne pas mieux recevoir un cousin qu'ils n'ont pas vu depuis longtemps ». — « Attends, lui dit le négociant, ils vont faire une autre figure. » Il mit la main à la poche et en tira une précieuse bague qu'il mit à son doigt. Les assistants, voyant briller le diamant, comprirent que leur cousin était riche. On s'empressait autour de lui, le complimentait, et chacun voulait être le premier à le voir chez lui. « Est-ce une bague enchantée ? » lui demanda le nègre étonné. — « Non, lui répondit le négociant ; mais ils voient par cette bague que je suis riche, et ils mettent la richesse au-dessus de tout ».

1909. — COMPOSITION : Was wissen Sie über Schiller ?

1910. — THÈME : **La tabatière d'or.**

Un colonel montra à quelques officiers qui dinaient chez lui une tabatière d'or qu'il venait d'acheter. Quelques moments après, voulant prendre une prise, il chercha dans ses poches et fut fort étonné de ne plus trouver sa boîte. « Messieurs dit-il, veuillez avoir la complaisance de voir si quelqu'un de vous ne l'aurait pas mise par distraction dans sa poche. » Tous se levèrent aussitôt et retournèrent leurs poches sans que la tabatière reparut. Un jeune sous-lieutenant, dont l'embarras était visible, resta seul assis et se refusa à cette épreuve. « J'affirme sur ma parole d'honneur, dit-il, que je n'ai point la tabatière, cela doit suffire. » Les officiers se séparèrent en branlant la tête, et chacun le prit pour le voleur. Le lendemain matin, le colonel fit appeler le sous-lieutenant et lui dit : « M. le sous-lieutenant, je m'empresse de vous donner la bonne nouvelle que la tabatière s'est retrouvée ; elle s'était glissée par un trou dans la doublure de l'uniforme ; mais, actuellement, veuillez me faire l'amitié de me dire pour quel motif vous avez refusé de retourner vos poches, tandis que les autres l'on fait sans la moindre hésitation. »

1911. — THÈME : Traduction française du conte du chanoine Schmid : *das Brod.*

1912. — COMPOSITION : Lessing und seine Bedeutung für die deutsche Literatur.

1913. — THÈME : **Les deux enfants.**

Un jour deux jeunes garçons étaient assis au coin d'un champ. L'un d'eux était un enfant du hameau, l'autre un petit étranger, un enfant de la ville. Et tous deux étaient amis depuis déjà trois jours.

Que m'apprendras-tu ? demanda l'enfant de la ville à l'enfant des champs. — Je t'apprendrai comment on conduit les moutons au pâturage, comment on fait le beurre et le fromage avec le lait de nos belles vaches et comment on laboure avec nos grands bœufs. Puis, je t'apprendrai à faire des corbeilles avec les rameaux des saules qui croissent au bord de ce ruisseau là-bas. — Tout cela est bon à savoir, reprit l'enfant de la ville ; mais moi, je t'apprendrai autre chose qui vaut mieux encore. Je t'apprendrai à lire.

(Communiqué par A. GRANDCHAMP.)

 <p>LAUSANNE École LEMANIA Préparation rapide, approfondie. BACCALAURÉATS <i>Maturité</i></p>	<p>500 élèves en 4 ans Les plus beaux succès</p>
--	--

AVIS DE LA GÉRANCE

Nous prions instamment tous nos abonnés de bien vouloir verser, d'ici au 10 février, le montant de leur abonnement pour 1914, au compte de chèques postaux N° II 125. Chacun profitera, nous en sommes sûr, de ce mode de paiement facile, commode, économique et progressiste.

A partir du 10 février, nous nous couvrirons par remboursement postal.

Nos abonnés de l'étranger sont priés également de nous envoyer, dans le même délai, par mandat postal, le montant de leur abonnement pour 1914.

Pour pouvoir tenir compte des changements d'adresses pour le numéro de la semaine, il est nécessaire que la Gérance en soit avisée avant le mardi à midi.

Le Gérant,
J. CORDEY.

Commission interecclésiastique romande de chant religieux Pâques 1914

Quatre chœurs mixtes. — Trois chœurs de dames. — Trois chœurs d'hommes. — Chaque fascicule: 10 centimes. — Spécimens à l'examen sur demande. Grand choix de chœurs pour les fêtes de Pâques, les assemblées de paroisse et toutes les circonstances de la vie de l'église. — S'adresser au dépositaire de la commission: **M. L. Barblan**, pasteur à Pampigny sur Morges.

JULES CAUDERAY

ELECTRICIEN

Maison fondée en 1866.

28, rue d'Etraz LAUSANNE Téléphone 1063

Atelier spécial pour la construction et la réparation de tous appareils de physique, soit mécanique, optique ou électricité.

Appareils de démonstration pour écoles, etc., etc.

MAISON MODÈLE

M Maier & Chapuis

Rue du Pont -- LAUSANNE

Nous offrons toujours

LE PLUS BEAU CHOIX

en

VÊTEMENTS

HOMMES & ENFANTS

Prix en chiffres connus

10⁰

à 30 jours
aux membres
de la

S.P.V.



Maison NYFFENEGGER

FONDÉE EN 1840 Rosset-Nyffenegger, prop. TÉLÉPHONE 403
LAUSANNE, 17, Rue de Bourg, 17

Produits de la maison:

Chocolats — Marrons glacés

Bonbons fins — Sucre de Lausanne — Fruits confits

THÉ * Salons de Rafrâichissements * **GLACES**

EXPÉDITIONS POUR TOUS PAYS. Adresse télégraphique: Nyffenegger, Lausanne.



A. BRÉLAZ



8 rue St-Pierre LAUSANNE rue St-Pierre 8

offre au corps enseignant les articles fournis pour les travaux à l'aiguille
aux prix suivants par suite de marchés avantageux :

Cotonne	100 cm.	fr. 0,90
Flanelle cretonne.	80 »	» 1,75
Drap gris, qual. extra, large	130 »	» 4,75

Net et au comptant, expédition de suite.

Nouveautés, Robes, Tabliers, Blouses, Jupons, Draperies, Trousseaux

Tapis - Linoléums - Cocos - Toilerie - Rideaux - Couvertures

10 % au corps enseignant.

Prix fixes, marqués en chiffres connus.

Vente de confiance. Envoi d'échantillons sur demande.

PHOTOGRAPHIE C. MESSAZ

Rue Haldimand, 14, LAUSANNE

Spécialités : Portraits, poses d'enfants, groupes de famille
et de sociétés.

L'atelier est ouvert tous les jours; le Dimanche de 9 h. à 4 h.

Téléphone 623. — Ascenseur.

Prix modestes.

Prix modestes.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4 LAUSANNE — NYON, en face de la Croix-Verte.

Téléphone 1719

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils du plus simple
au plus riche, expédiés sur demande télégraphique : *Funèbres Lausanne.*

*Escompte 10 % sur cercueils et couronnes commandés au magasin de Lausanne
par les membres de la S. P. V.*

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites popu-
laires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

WOHLFAHRT & SCHWARZ

NIDAU-BIENNE

Fabrique de PIANOS

(avec simple ou double table d'harmonie)

Ces PIANOS sont très recommandés

EN VENTE CHEZ

FŒTISCH FRÈRES (S. A.)

à Lausanne, Neuchâtel et Vevey

Seuls représentants pour les cantons de Vaud, Neuchâtel
et Jura Bernois.

*Ouvrages recommandés tout spécialement et indispensables
aux artistes-amateurs*

COURS THÉÂTRAL COMPLET

par F. MUFFAT et A. QUEYRIAUX

1 ^{er} volume	L'Art Lyrique.	Fr. 2.—
2 ^e »	L'Art Dramatique	Fr. 2.—
3 ^e »	L'Art de la Diction	Fr. 2.—
4 ^e »	L'Art de la Pantomime	Fr. 1.60
5 ^e »	L'Art du Maquillage	Fr. 1.35

RENEZ, J.	L'art de se grimer	Fr. 1.—
GRANVILLE, L.	Manuel pratique de Maquillage à l'usage d. amateurs	Fr. 0.60
BRACHART, A.	L'Art de se maquiller et de se grimer	Fr. 1.25
—	Traité pratique sur l'Art de la mise en scène	Fr. 2.50
AUBERT,	L'Art mimique	Fr. 5.—
BLAIZE, J.	Pour monter et jouer une pièce en famille, à l'école, dans les sociétés, etc. Avec 41 gravures	Fr. 1.50
TRISTAN, BERNARD.	Auteurs, Acteurs, Spectateurs	Fr. 3.50
BRACHART, A.	Machinerie scénique et bruits de coulisses (Vient de paraître)	Fr. 1.—

Librairie théâtrale

FŒTISCH FRÈRES. S. A. LAUSANNE

La plus importante maison de ce genre en Suisse.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

1^{me} ANNÉE. — No 4.

LAUSANNE — 24 Janvier 1914.



L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·RELIGIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : A. Dumuid, instituteur, Bassins.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : L. Quartier, instituteur, Boudry.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie} LAUSANNE



AVIS DE LA GÉRANCE

Nous prions instamment tous nos abonnés de bien vouloir verser, d'ici au 10 février, le montant de leur abonnement pour 1914, au compte de chèques postaux N° II 125. Chacun profitera, nous en sommes sûr, de ce mode de paiement facile, commode, économique et progressiste.

A partir du 10 février, nous nous couvrirons par remboursement postal.

Nos abonnés de l'étranger sont priés également de nous envoyer, dans le même délai, par mandat postal, le montant de leur abonnement pour 1914.

Pour pouvoir tenir compte des changements d'adresses pour le numéro de la semaine, il est nécessaire que la Gérance en soit avisée avant le mardi à midi.

Le Gérant,
J. CORDEY.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Dans sa séance du 9 janvier 1914, le Conseil d'Etat a nommé :

a) M. Auguste REYMOND, actuellement 2^{me} bibliothécaire, en qualité de 1^{er} bibliothécaire, à la Bibliothèque cantonale et universitaire ;

b) à titre provisoire, M. Louis HUSSY, maître secondaire, à Orbe, en qualité de bibliothécaire au même établissement ;

Il a confirmé, à titre définitif, Mlle Suzanne TRUAN, en qualité de maîtresse au collège mixte de Moudon.

Ne buvez que l'Eau d'HENNIEZ

L'exiger partout

Eau de Cure et de table sans rivale

Dépôts dans les principales localités.

HENNIEZ-LITHINÉE

La plus pure des Eaux de source

**Eau bicarbonatée, alcaline et acidulée,
lithinée.**

Grâce à sa minéralisation, cette eau passe rapidement dans les intestins et dans la circulation.

Se recommande en coupage, avec le vin, les sirops, etc.

JULES CAUDERAY

ELECTRICIEN

Maison fondée en 1866.

28, rue d'Etraz LAUSANNE Téléphone 1063

Atelier spécial pour la construction et la réparation de tous appareils de physique, soit mécanique, optique ou électricité.

Appareils de démonstration pour écoles, etc., etc.



Vêtements confectionnés



et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 35, Lausanne



Draperies, Nouveautés pour Robes.
Trousseaux complets.

Articles pour Blouses. — Costumes. — Tapis. — Rideaux.
Escompte 10 0/0 au comptant.



FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4 LAUSANNE — NYON, en face de la Croix-Verte.

Téléphone 1719

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique : *Funèbres Lausanne.*

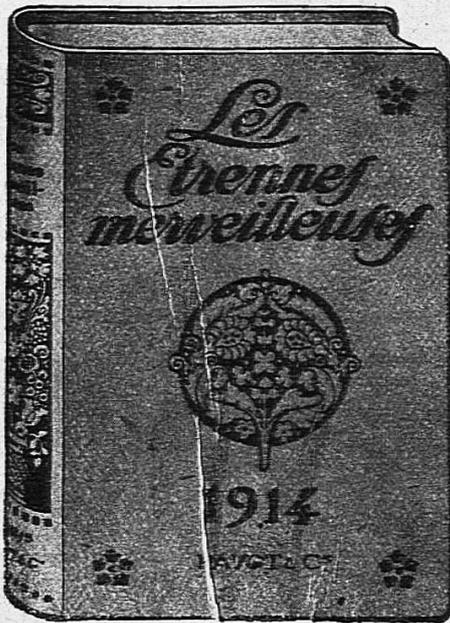
Escompte 10 % sur cercueils et couronnes commandés au magasin de Lausanne par les membres de la S. P. V.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

Librairie Payot & Cie, Lausanne
et Paris



LES ÉTRENNES MERVEILLEUSES

Almanach pour 1914

Les écrivains les plus célèbres

Les artistes les plus renommés

28 Héliogravures et gravures
[en couleurs]

Une merveille de la typographie
moderne !

Le plus bel almanach de l'année !

3 fr. 50

Un collier de perles littéraires dans un écrin artistique

Articles de :

Marcelle Tinayre, Rosemonde Gérard, Henri Lavedan, Max et Alex Fischer, Edmond Rostand, Anatole France, Colette Willy, Pierre Loti, Franc-Nohain, Henri de Régnier, Gérard d'Houville, Frédéric Boutet, G. Courteline, Pierre Mille, André Rivoire, Henry Bordeaux, G. Clemenceau, Jean Richepin, R. de Flers et G. A. de Caillavet, Octave Mirbeau, Paul Bourget, Alfred Capus, Jules Lemaitre, Maurice Barrès, G. Lenôtre, Adolphe Brisson, Jules Claretie, Pierre de Coubertin, Urbain Gohier, E. Moriss, Jean Kolb, Maurice Donnay, Dora Melegari, Gustave Jéquier, François Franzoni, Victor Tissot, Henri F. Secretan, P. Leclercq, Armand Dayot, Jules Bois, René Bazin, Marcel Prévost, Dr F. Helme.

Ce volume original justifie pleinement son titre : il est merveilleux par le trésor littéraire et artistique qu'il contient, et merveilleux par son prix de Fr. 3.50 qui représente un vrai tour de force en matière d'édition. D'un genre absolument nouveau en librairie, ce livre élégant est fait pour plaire à tout le monde, aux gens qui lisent peu comme aux lettrés ! C'est un bouquet des plus belles fleurs littéraires, proses émouvantes ou follement gaies, vers tendres ou sonores comme le fabuleux métal. Les pages choisies qu'il renferme sont des bijoux littéraires, des *modèles* de tous les genres.

Tous ceux qui chez nous ont pour tâche d'enseigner la langue française feront bien de se procurer ce ravissant ouvrage, véritable trésor artistique et littéraire.